



DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE STRUCTURE

BUREAU SECONDAIRE □ SOCIETE INTERBARREAUX □ STRUCTURE D'EXERCICE□

Toute demande d'inscription doit être transmise en double exemplaire :

- **Un exemplaire papier**
 - adressé en RAR au Bâtonnier en exercice de l'Ordre des Avocats au 3 bis Rue Gassiot - 64000 PAU

OU

- remis en mains propres au Bâtonnier en exercice
- **Un exemplaire sous forme dématérialisée adressée à contact@avocats-pau.fr**

Documents à joindre pour :

Bureau secondaire :

- ✓ Copie du bail ou un titre de propriété, ou convention de sous-location (avec autorisation du bailleur principal), et le cas échéant une convention de cabinets groupés, règlement de la copropriété
- ✓ Attestation d'inscription pour le ou les avocats par le Bâtonnier du cabinet principal (si le cabinet principal est hors du ressort du Barreau de Pau)
- ✓ Copie du courrier d'information d'ouverture au Bâtonnier du cabinet principal, (si le cabinet principal est hors du ressort de Pau)
- ✓ KBIS de la structure
- ✓ Copie de la carte d'avocat (si l'avocat n'est pas inscrit au Barreau de Pau)
- ✓ Règlement des frais d'inscription

Structure interbarreaux :

- ✓ Copie du bail ou un titre de propriété, ou convention de sous-location (avec autorisation du bailleur principal), et le cas échéant une convention de cabinets groupés, règlement de la copropriété
- ✓ Copie du courrier d'information d'ouverture au Bâtonnier du cabinet principal
- ✓ Attestation d'inscription de chaque associé délivrée par le Bâtonnier du Barreau extérieur avec indication de la date de la première inscription au grand tableau
- ✓ Attestation d'inscription de la société au Barreau extérieur
- ✓ KBIS de la structure
- ✓ Statuts de la société
- ✓ Règlement des frais d'inscription

Structure d'exercice :

- ✓ Copie du bail ou titre de propriété ou convention de sous-location, règlement de la copropriété
- ✓ Statuts de la société
- ✓ KBIS portant mention de l'inscription de l'établissement d'exercice
- ✓ Règlement des frais d'inscription



DENOMINATION SOCIALE :

COORDONNEES DU SIEGE SOCIAL :

Adresse : _____

Tél : _____ Email : _____

SIREN : _____

COORDONNEES DE LA STRUCTURE A INSCRIRE :

Adresse : _____

Tél : _____ Email : _____

SIREN : _____

AVOCAT(S) DE LA STRUCTURE :

NOM - PRENOM	NUMERO CNBF	Date et lieu d'obtention du CAPA	Date et lieu de la prestation de serment	Date de la première inscription au Grand tableau

☐ Collaborateur

☐ Individuel

☐ Salarié

☐ Associé non salarié

☐ Associé salarié

DROIT D'INSCRIPTION

- Frais d'instruction du dossier : 1 700 €
- Frais d'inscription : 300 €



Règlement :

- **2 Chèques** libellés à l'ordre de « l'Ordre des Avocats de PAU ☐

ou

- **Virement** : IBAN FR76 3000 3022 7300 0500 0361 250 ☐
BIC : SOGEFRPP

Référence des virements :

NOM + instruction : 500 €

NOM + inscription : 300 €

Les frais d'instruction ne sont pas remboursables en cas de non-admission ou de désistement